



# Quality Release 5065.005

Date: 18.10.2025  
Pour plus d'informations: [learn.swisssalary.ch](http://learn.swisssalary.ch)

**Swiss**  
Salary

# Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

**copyright 1998 - 2025 Swisssalary Ltd.**

Date de la modification: 18.10.2025

## Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)  
Bernstrasse 28  
CH-3322 Urtenen-Schönbühl  
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77  
[support@swisssalary.ch](mailto:support@swisssalary.ch)  
[swisssalary.ch](http://swisssalary.ch)

## Média social

Youtube  
Facebook  
Instagram  
LinkedIn  
Xing  
X

## Certification

Swissdec

# Index

1	QualityRelease 5065.005   User	
1.1	QualityRelease 5065.005   Introduction	4
1.2	Traitement de salaire	4
1.2.1	Fichier de paiement   Compte de débit standard	4
1.3	Rapport	4
1.3.1	Fiche Rapport d'activité et EasyRapport   Déduction des pauses	4
1.4	Interfaces	5
1.4.1	UKA 9.1   Code lieu de travail	5
1.5	KLE	5
1.5.1	KLE   Décompte des indemnités journalières	5

# **1 QualityRelease 5065.005 | User**

## **1.1 QualityRelease 5065.005 | Introduction**

Chers clients SwissSalary,  
Chers partenaires SwissSalary,

Cette version QualityRelease contient des adaptations et des corrections pour les clients qui utilisent déjà au moins la version 5065.000 de SwissSalary.

Pour plus d'informations sur le contenu des versions 5065.000, 5065.001, 5065.002, 5065.003, 5065.004 et 5061.401, veuillez vous reporter aux manuels correspondants.

La mise à jour de SwissSalary relève de la responsabilité des clients. Notre service d'assistance ou votre partenaire Dynamics365 peut vous aider si nécessaire. Cette responsabilité incombe également aux clients de SwissSalary365 (Cloud) et SwissSalary n'effectue aucune mise à jour automatique.

Votre équipe SwissSalary

## **1.2 Traitement de salaire**

### **1.2.1 Fichier de paiement | Compte de débit standard**

Task #6576 | 5065.005

Si un compte bancaire standard a été enregistré dans le Groupe décompte, celui-ci est toujours sélectionné comme compte débiteur lors de la création d'un fichier de paiement, même si un autre compte débiteur a éventuellement été utilisé lors de la dernière création d'un fichier de paiement.

## **1.3 Rapport**

### **1.3.1 Fiche Rapport d'activité et EasyRapport | Déduction des pauses**

Task #4770 | 5065.005

La déduction automatique des pauses s'affiche correctement sur la carte EasyRapport, la fiche de rapport et dans TapBoard.

---

## 1.4 Interfaces

### 1.4.1 UKA 9.1 | Code lieu de travail

Task #6834 | 5065.005

Désormais, le champ « workplaceCode » affiche le code du service, le code du groupe de travail ou aucune valeur, selon les paramètres définis sur la page de demande.

Paramètre pour le code de travail sur la page de demande

- Code de travail = vide: le champ WorkplaceCode n'est pas affiché.
- Code de travail = service: le champ Workplace Code contient le code du service.
- Code de travail = groupe de travail: le champ WorkplaceCode contient le code du groupe de travail.

## 1.5 KLE

### 1.5.1 KLE | Décompte des indemnités journalières

Task #6052 | 5065.005

Le rapport pour le décompte des indemnités journalières a été amélioré afin que les informations correctes soient désormais imprimées en cas de maladie ou d'accident.